Sujet: [INTERNET] Parc photovoltaïque de St Jouvent (20ha)

De: Alain Rouchaud <alainrouchaud@hotmail.fr>

Date: 15/10/2023 20:42

vienne.gouv.fr>

Messieurs,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant ce parc photovoltaïque, je vous fais part de mon opposition à ce projet dans son état actuel car il suscite de nombreuses interrogations. Ceci pour plusieurs raisons que je vais essayer de lister ici:

- 1) Ce projet n'a fait l'objet d'aucune concertation sérieuse permettant aux citoyens de St Jouvent de se préparer à une réelle réflexion en toute connaissance de cause. Je n'ai moi même été informé de ce projet que très récemment alors que son importance aurait évidemment justifié une information par courrier ou mail. Ceci donne une nouvelle fois le sentiment que les décisions réelles étant déjà prises , cette concertation ne servait à rien.
- 2) Il me semble qu'il y a une tromperie manifeste dans l'explication du projet puisqu'il est indiqué qu'il se situerait sur une friche d'une ancienne carrière alors qu'en réalité elle sera installée à coté de cette friche sur des prairies fertiles. Outre cette tromperie, nous sommes devant une artificialisation de terres agricoles en contradiction notoire avec les engagements demandés par le gouvernement.
- 3) Mettre quelques moutons sous ces panneaux me semble un leurre évident pour appeler cela de l'agrovoltaisme rassurant . Peut on savoir combien de tête seront prévues sous ces panneaux et quelles sanctions sont prévues si cette obligation n'est pas remplie ?
- 4)Est ce que ces panneaux seront fabriqués en France , Europe ou peut on craindre que ce projet au lieu de préserver la nature limousine serve à creuser le déficit avec la Chine . Incertitude aussi quand au futur démantèlement de ce parc quand il aura lieu, les propriétaires auront changé et les nouveaux propriétaires ne se sentirons pas liés par cette obligation. Comment être sûrs que ces couts finalement ne retomberont pas à la charge des contribuables de St Jouvent?
- 5)Sur un plan plus personnel, mon fils Léonard Rouchaud apiculteur professionnel bio a un rucher qui sera en bordure de ce parc, nourrissant ainsi les plus vives inquiétudes sur la disparition de la bio-diversité mellifère sur 20ha autour de ce rucher. Comment peut on le rassurer sur ce point?
- 6)On ne cesse de nous parler de contraintes liées à l'écologie, de la nécessité de revégétaliser, de planter des haies, on fige des domaines entiers dans des zones naturelles et parallèlement on impose un tel projet sur une zone naturelle de St Jouvent alors qu'il y a probablement d'autres vraies friches disponibles pour ce projet.

Voilà en quelques lignes des préoccupations réelles concernant ce projet. Merci, messieurs de vos réactions à toutes ces questions et dans l'attente je vous pris de croire à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Alain Rouchaud

1 sur 1 16/10/2023 13:31